RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Conseil
d'évaluation
de l'École

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Conseil d'évaluation de l'École

Bilan de la campagne d'évaluation des établissements 2020-2021

Académie de Montpellier

Béatrice Gille, présidente du CEE
11 juin 2021

Processus d'évaluation d'un établissement

Finalité : amélioration de la qualité du service public d'éducation et de la vie dans l'établissement

Auto-évaluation

Mobilise *l'ensemble des acteurs*

Analyse le contexte *externe et interne de l'établissement*

Interroge quatre domaines

- **Domaine 1** Apprentissages et parcours des élèves
- **Domaine 2** Vie et bien-être de l'élève, climat scolaire
- **Domaine 3** Acteurs, fonctionnement et stratégie
- **Domaine 4** Environnement institutionnel et partenarial

Définit *des priorités stratégiques et des objectifs*
Identifie *des pistes d'action et des besoins en formation*

Rapport d'auto-évaluation

Évaluation externe

Expertise les pièces du dossier

Échange avec l'ensemble des acteurs

Approfondit la réflexion commune avec l'établissement

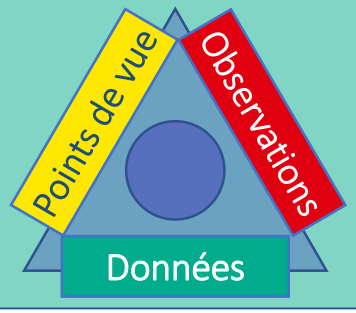

Identifie *les points d'appui et les marges de progrès*
Propose *un plan d'action et de formation*

Rapport d'évaluation

- Axes stratégiques
- Plan d'actions et de formation

Suivi et accompagnement de l'établissement

Évolution du plan académique de formation

Développement de la démarche évaluative

L'évaluation : un équilibre entre bienveillance et exigence

« **[L'évaluation] consiste à mesurer, observer et analyser les effets d'une politique publique, dès sa conception, pendant ou après sa mise en œuvre, pour produire des connaissances et permettre aux citoyens et aux acteurs publics de porter un jugement de valeur sur cette politique avant de décider de façon éclairée**. »

Conseil d'Etat, Etude annuelle 2020, *Conduire et partager l'évaluation des politiques publiques*

Les standards de l'évaluation

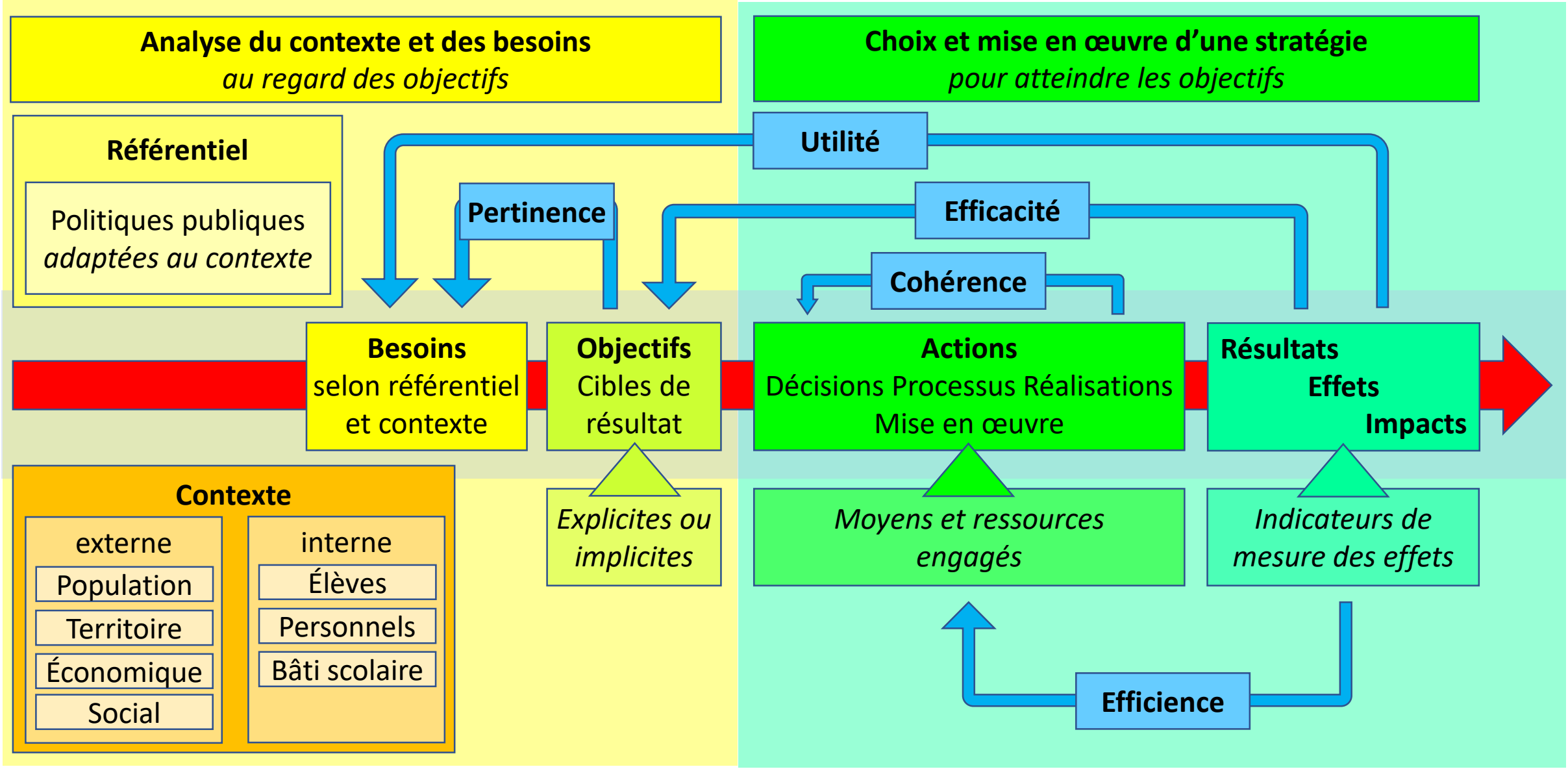

Un des objectifs : développer la compétence évaluative et stratégique des établissements

Une vision rétrospective, on analyse le passé (ex post) :

- Quelles caractéristiques majeures et quelles évolutions de l'environnement ?
- Quelles actions décidées (avec quels objectifs et quels processus de décision), répondant à quels besoins avec quels résultats et effets ?
- Quelles ressources et potentialités de l'établissement ?
- Quelle utilisation des données, points de vue et observations ?

Et donc un **schéma Besoins / Objectifs - Actions / Effets à installer dans l'établissement**

Une vision prospective (ex ante) :

- Du constat de l'existant aux marges de progrès et aux actions à entreprendre
- Une problématisation à affermir, des besoins à préciser, des effets leviers à dégager
- Des orientations stratégiques, un plan d'action et de formation à recommander

Une auto-évaluation participative

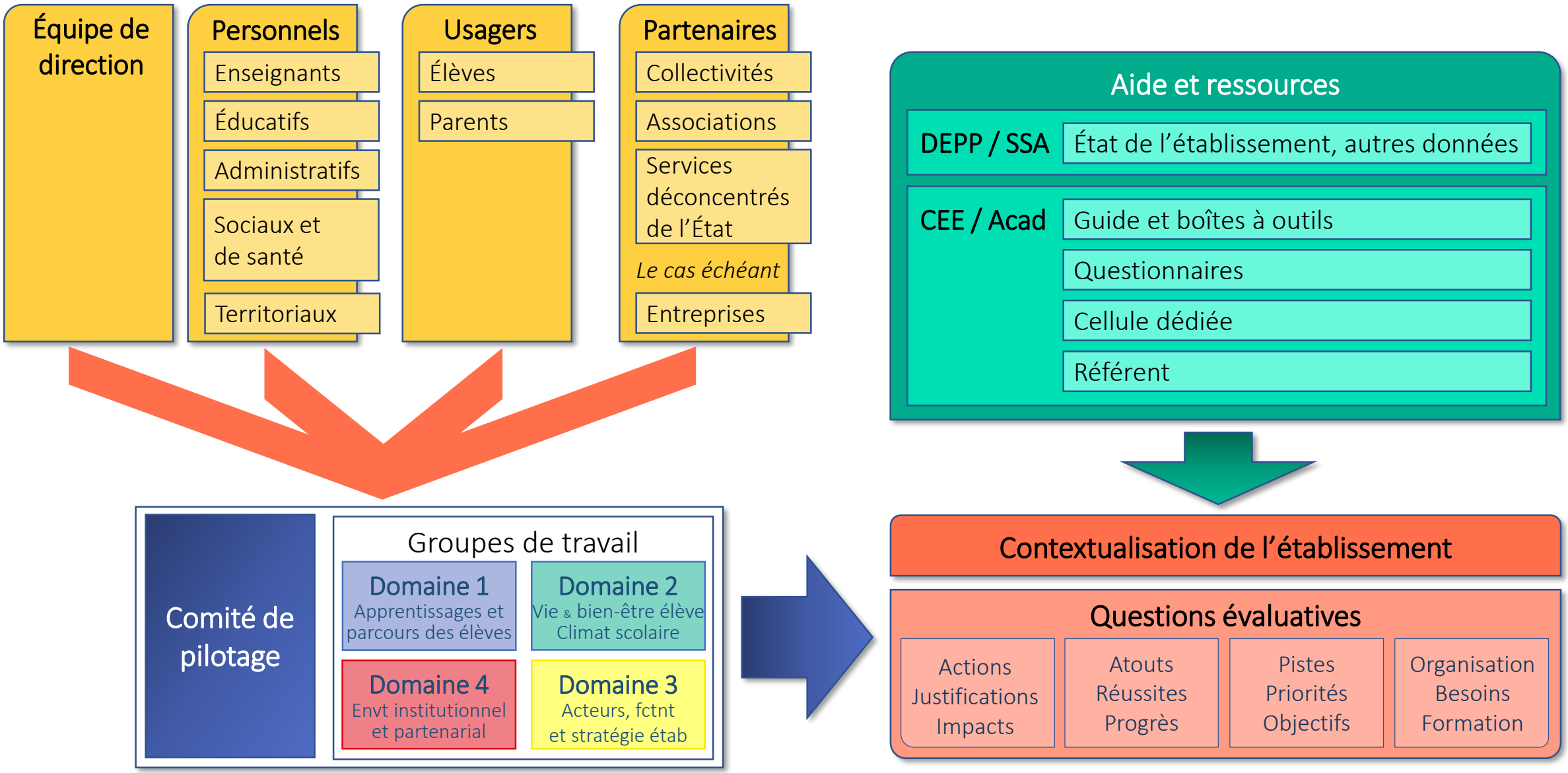

Auto-évaluation : intégrer évaluation et données

Contextualisation

Un établissement…

considéré
pour lui-même

intégré
dans un territoire

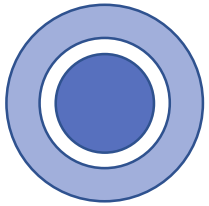

qui s'observe
dans le temps

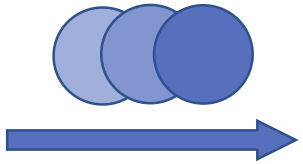

et se compare à des
établissements similaires

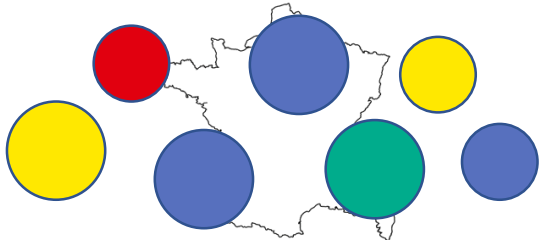

Questionnement

En regard du point de vue des acteurs,
des données, des actions engagées…

qui caractérisent
l'établissement

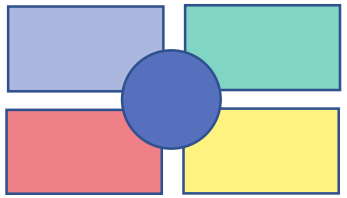

qui éclairent
son contexte

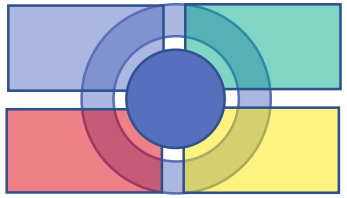

et rendent compte
des effets de ses actions

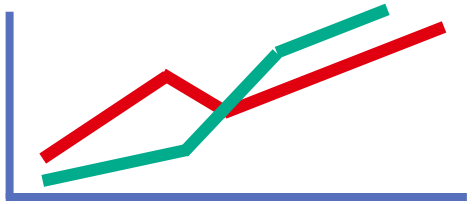

Production

Un rapport…

fondé sur
l'analyse des faits

qui montre
enjeux et leviers

et définit
des axes de développement

Le cycle de l'évaluation

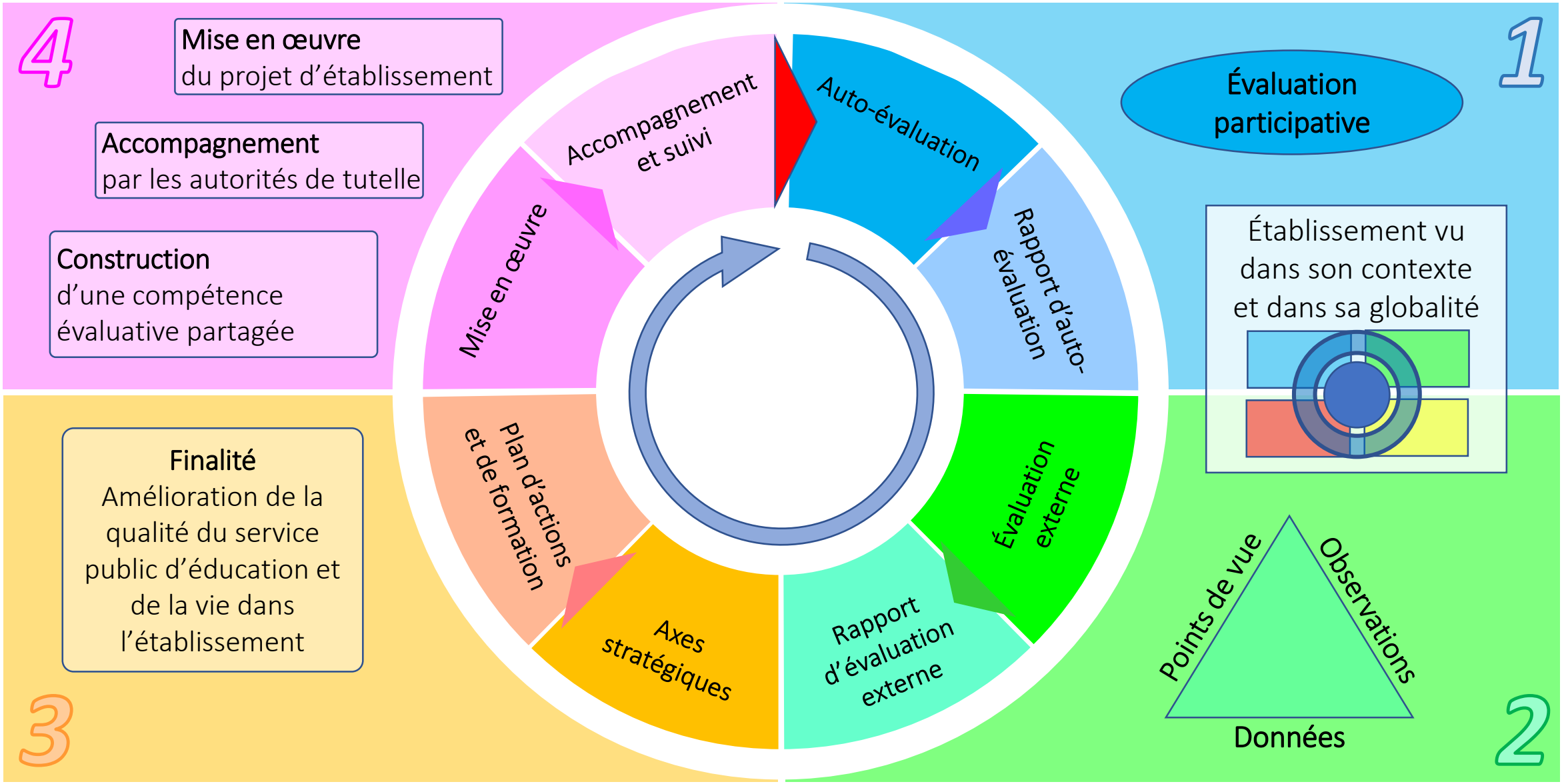

Auto-évaluation

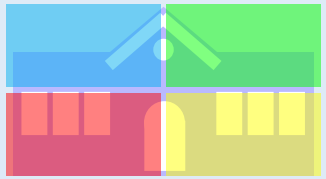

Évaluation externe

Rapport final d'évaluation

Points forts
Marges de progrès

Axes stratégiques

Plan d'action et de formation

Projet d'établissement

Mise en œuvre de la stratégie de l'établissement

Décisions et actions dans le cadre de son autonomie

Contrat d'objectifs

En cohérence avec le projet d'établissement

Objectifs prioritaires des tutelles

Le contenu du **rapport final d'évaluation** est le **fruit du dialogue** mené lors de l'évaluation.
Les axes stratégiques sont choisis avec l'établissement.

Le **projet d'établissement** est le projet qu'il se donne ***pour lui-même***. Le **contrat d'objectifs** matérialise le ***lien aux tutelles***.
Sans travail supplémentaire de l'établissement, **les tutelles définissent les objectifs en tenant compte des axes stratégiques du projet d'établissement.**

Mise en œuvre du projet et du contrat

Tutelles
Mobilisation des moyens autour des objectifs prioritaires

Indicateurs de suivi

Suivi de mise en œuvre du projet et du contrat

Ajustement des actions de l'établissement

Bilan annuel présenté en C.A.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Conseil d'évaluation de l'École

Contact :

Conseil d'évaluation de l'École
61-65 rue Dutot
75732 Paris Cedex 15

cee@cee.gouv.fr

www.education.gouv.fr/CEE